

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

1er NOVEMBRE 1887

ABONNEMENT . . . . \$1.00

Pour la jeunesse . . . 50 cts

5 Cts. le Numéro.

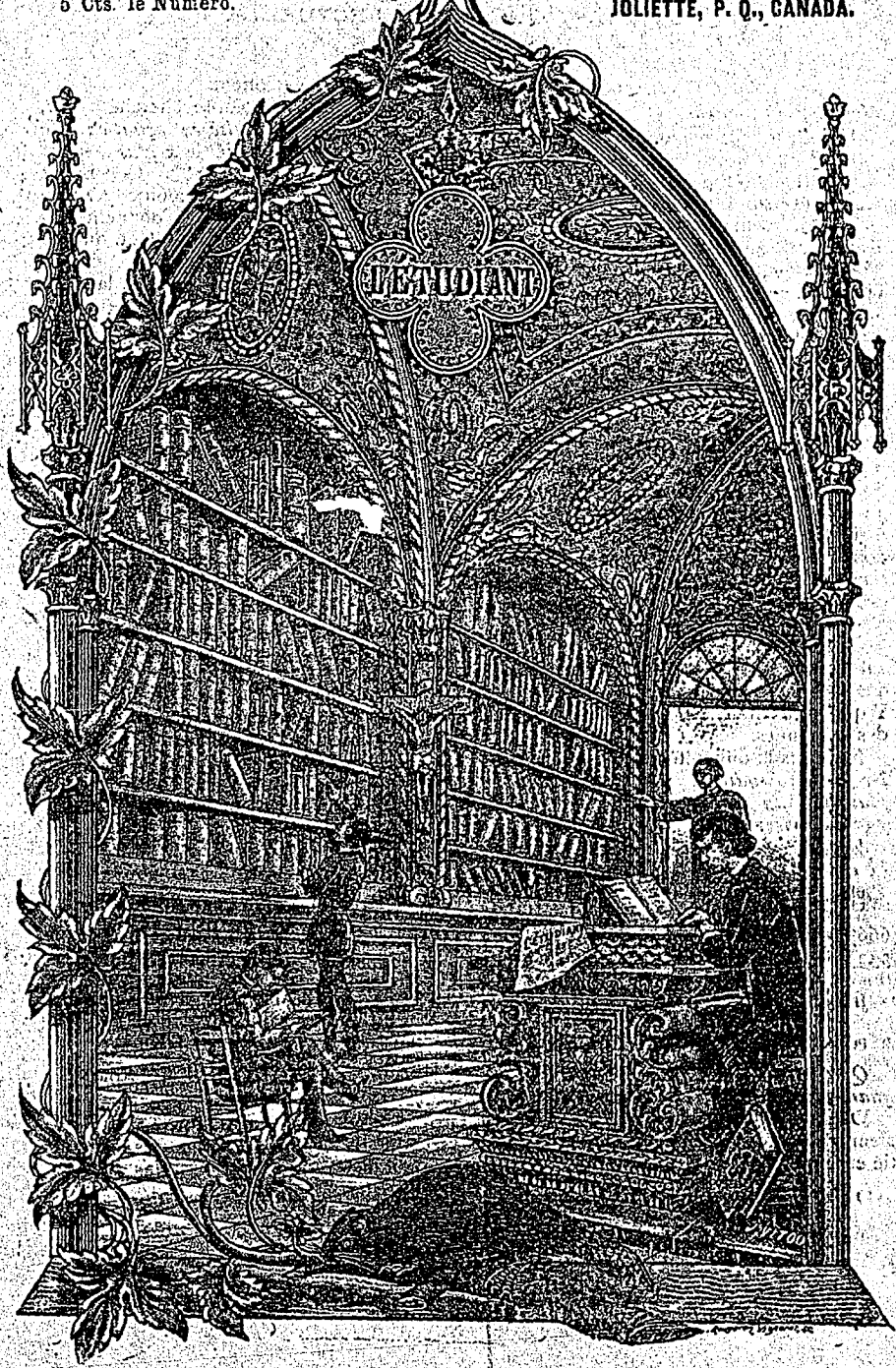
F. A. BAILLAIRGE

PROPRIÉTAIRE-RÉDACTEUR

BUREAUX

De l'Étudiant et du Couvent

JOLIETTE, P. Q., CANADA.



## GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE

Collège Joliette, octobre 1887.

Monsieur le Rédacteur,

Un aimable correspondant du mois d'octobre semble prétendre que le problème de M. Cardon, N° 29 de l'*Etudiant*, qu'il résout du reste très gentiment par des X et des Y, ne peut se peser autrement que dans la merveilleuse balance de l'algèbre. J'ose me piquer de trouver mentalement un grand nombre de problèmes dont la solution paraît du domaine de l'algèbre. Je demande humblement la permission de faire la preuve de mon avancé.

*Partager 5 en deux parties, de manière que le quotient de la plus grande par la plus petite soit aussi 5.*

Supposons que la plus grande partie du nombre à partager soit  $\frac{5}{2}$ , je choisis une fraction que je puis facilement diviser par 5, — la plus petite partie sera nécessairement  $\frac{5}{10}$  —  $5 = \frac{5}{\frac{5}{10}}$ . Le nombre entier sera donc  $\frac{5}{2}$  plus  $\frac{5}{10} = \frac{25}{10}$ . Dans mon hypothèse,  $\frac{25}{10}$  remplace 5. Si  $\frac{25}{10} = 5$ ,  $\frac{1}{2}$  qui est le petit nombre —  $\frac{25}{10}$  et  $\frac{5}{2}$  qui est le grand nombre égale  $\frac{25}{10}$ , c'est-à-dire  $4\frac{1}{2}$ .

Or  $4\frac{1}{2}$  ou  $\frac{25}{10} - \frac{5}{2} = 5$ . Donc, par le calcul mental, j'arrive à une solution raisonnée sans mettre à mon service les X et les Y qui, après tout, ne sont pour moi que des inconnues.

Je résous la difficulté du Post-Scriptum, N° 30 de l'*Etudiant*. *Le  $\frac{1}{4}$  d'un nombre plus la  $\frac{1}{2}$  du même nombre étant divisés par 5 donnent 100.*

$\frac{1}{4}$  plus  $\frac{1}{2}$  c. à d.  $\frac{3}{4} - 5$  égalent 100; donc  $\frac{3}{4}$  égalent 500. Si  $\frac{3}{4}$  égalent 500,  $\frac{1}{4}$  égale  $\frac{500}{3}$  et  $\frac{1}{2}$  c. à d. le nombre lui-même égale  $\frac{500}{3} \times 2$  (1) égale  $\frac{1000}{3}$  égale  $666\frac{2}{3}$ . Le  $\frac{1}{4}$  de  $666\frac{2}{3}$  égale  $166\frac{2}{3}$  et la  $\frac{1}{2}$  de  $666\frac{2}{3}$  égale  $333\frac{1}{3}$ . Or  $166\frac{2}{3}$  plus  $333\frac{1}{3}$  égalent 500; donc  $(166\frac{2}{3}$  plus  $333\frac{1}{3}) - 5$  égalent 100.  
Joliette. C.

RÉPONSE AU PROBLÈME DE L'*Etudiant* N° 30

*Quel est le nombre dont la moitié et le quart étant divisés par 5 donnent 100 ?*

Vous nous demandez donc, Rév. Monsieur, de trouver un nombre tel que la moitié et le quart de ce nombre divisés par 5

donnent 100 au quotient.

Je représente le nombre cherché par  $x$ , puis je procède à la mise en équation. Je prends d'abord la moitié de  $x$  plus le quart de  $x$ , ce qui donne  $\frac{x}{2}$  plus  $\frac{x}{4}$ . Cependant je dois me rappeler que la moitié plus le quart du nombre cherché ne donnent pas 100; mais pour obtenir 100 il faut que je divise la moitié plus le quart du nombre cherché par 5. Alors en divisant la moitié de  $x$  (nombre cherché) plus le quart de  $x$  par 5 j'aurai l'équation suivante :  $(\frac{x}{2}$  plus  $\frac{x}{4}) = 100$ .

Maintenant je procède à l'évanouissement du dénominateur 5. J'y arriverai en multipliant 100 par 5; ce qui me donne 500 pour le second membre de mon équation :  $\frac{x}{2}$  plus  $\frac{x}{4} = 500$ .

A présent, pour faire disparaître les dénominateurs 2 et 4 dans cette dernière équation, il me faut réduire  $\frac{x}{2}$ ,  $\frac{x}{4}$  et 500 au même dénominateur. Cette réduction faite me donne  $\frac{2x}{4}$  plus  $\frac{x}{4} = \frac{2000}{4}$ .

Mais si je supprime ce dénominateur commun 4, ce qui n'est autre chose que multiplier les deux membres de l'équation par 4, l'équation transformée deviendra sans altération  $4x$  plus  $2x = 4000$ .

Or  $4x$  plus  $2x$  donnent  $6x$ ; donc  $6x = 4000$ . D'où il suit que  $x$  égale  $\frac{4000}{6} = 666\frac{2}{3}$ . Donc  $x$  égale  $666\frac{2}{3}$ .

En effet, la moitié de  $666\frac{2}{3}$  donne  $333\frac{1}{3}$ ; et le quart de  $666\frac{2}{3}$  donne  $166\frac{2}{3}$ .  $333\frac{1}{3}$  plus  $166\frac{2}{3} = 500$ .

Or 500 divisé par 5 = 100.

Donc le nombre cherché est  $666\frac{2}{3}$ .

Joliette.

F. M. R.

## NOUVEAU PROBLÈME.

Quel poids de patates rapportera un acre de terre en supposant que les rangs sont placés à 27 pouces de distance, et que chaque patate est plantée à 12 pouces, l'une de l'autre, dans chaque rang, et que chaque plant rapporte une livre pesant.

Lévis.

NORIN.

## AUX CORRESPONDANTS.

*Pylon-Esse* et autres seront servis dans le prochain numéro.

A corriger, p. 180. Lisez 1886 et non 1887.

(1) X est mis tel pour le signe de la multiplication.

QUE VOTRE RÉGNE ARRIVE

# L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

F. A. BAILLAIRGÉ, PIRE

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

ABONNEMENT : \$1.00 par année. ( Pour la jeunesse, les instituteurs et les institutrices, \$0.50).  
 Les abonnements datent du 1er janvier. On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de *L'Etudiant* à F. A. BAILLAIRGÉ, Pire, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada.

## SALTEM VOS AMICI !!

( Pour *L'Etudiant*. )

Avez-vous pu jamais entendre sans effroi  
 Tinter le glas funèbre au lugubre beffroi ? .....

Un jour c'était à l'heure où l'obscur nuit tombe,  
 Triste et seul je passais près du champ du repos ;  
 Mon oreille entendit des accents d'outre-tombe,  
 Et des mots soupirés comme autant de sanglots !

C'était le Jour des Morts ! et le glas monotone  
 Mêlait à ces accents un refrain douloureux

Comme un hymne de deuil ; le vent froid de l'au-  
 [tomne  
 Dans les bois dépouillés, gémissait langoureux.

- « Joyeux mortels, heureux du monde,
- « Vous goûtez une paix profonde,  
 « Au sein de vos plaisirs ;
- « Vous vous moquez de la souffrance,
- « Vous noyez tout dans l'espérance  
 « De vos plus vains désirs.

- « Ignorez-vous notre détresse ?
- « Oubliez-vous dans votre ivresse,  
 « Nos atroces douleurs ?

- « Ah ! notre voix vous importune !
- « Vous vous riez, dans la fortune,  
 « De l'exil et ses pleurs !

- « Des exilés du Purgatoire,
- « Faites revivre la mémoire,  
 « Dans un *De Profundis*,
- « O vous du moins qui, sur la terre,  
 « Dans un élan tout volontaire,  
 « Vous disiez nos amis.

- « Quand viendront vos heures dernières,
- « Si vous avez, par vos prières  
 « Hâté notre bonheur ;
- « Alors, notre reconnaissance  
 « Saura vous prêter l'assistance  
 « De vrais amis du cœur ! »

.....  
 Puis la voix fit silence, et le glas funéraire  
 Jetait encor sa plainte aux échos éplorés !  
 Je l'écoutai longtemps, près du champ mortuaire:  
 Ces accents enivraient tous mes sens atterrés !

1er novembre 1887.

FRID-OLIN.

# Chronique littéraire

POUR L'ÉTUDIANT

M. EDOUARD DRUMONT.

(La France juive.)

A la jeunesse canadienne.

Certain écrivain de l'école moderne formulait naguère, dans un but quelque peu intéressé d'ailleurs, cette singulière théorie, que, pour juger du mérite d'un livre, il en faut tout simplement compter les éditions.

Ce procédé, qui ferait de MM. Zola et Ohnet des intelligences de beaucoup supérieures à Pascal et Corneille, aurait l'inconvénient, — ou l'avantage, si l'on veut, — de supprimer du coup critiques et chroniqueurs. Quand même il n'y eût pas d'autres raisons, cette raison-là suffirait, je pense, pour qu'une telle arithmétique n'ait d'ici à longtemps, mille chances d'être accueillie autrement que d'un haussement d'épaules.

Et pourtant, quand il s'agit, non d'un roman, non d'une œuvre attisant l'étincelle mauvaise du cœur humain, mais d'un livre de faits, un livre d'histoire, où, loin de flatter celui-ci ou celui-là, l'auteur dit la vérité à tous, et quand ce livre, quoique long, quoique cher, est entre les mains de tous, du gentilhomme et de l'ouvrier, qu'au dessous du titre se peuvent lire les mots : 140<sup>me</sup> édition, l'extraordinaire succès de ce livre porte à lui seul son enseignement.

Il faut que les faits qui défilent devant le lecteur soient pour lui comme

des figures de connaissance, et qu'au bas de la page il s'écrie involontairement : " C'est vrai ! " Il faut que, rapprochée de chacun des faits, la thèse de l'auteur apparaisse comme l'explication logique et nécessaire.

Exposer une situation sociale, la situation de la France contemporaine, et donner la clef de cette situation : voilà en quoi se résume la *France juive* de M. Edouard Drumont.

\*  
\*  
\*

Agée de dix-huit mois à peine, la *France juive* a déjà son histoire.

La première édition paraît au mois d'avril 1886. Pendant huit jours elle reste inconnue ; vingt-cinq exemplaires seulement sont vendus sous les galeries de l'Odéon ; le mot d'ordre avait été donné dans la presse juive ; c'était la conspiration du silence. Tout à coup la consigne est forcée ; Paris et la province se disputent le livre nouveau. Les polémiques s'engagent. M. Arthur Meyer, visé dans la *France juive*, se prétend insulté ; il envoie des témoins à l'auteur. Drumont a le tort, lui catholique, d'accepter le duel, — depuis il a reconnu sa faute. Le duel à lieu ; Meyer saisit l'épée de Drumont, de la

main gauche, pendant qu'il frappe de la main droite. C'est le *coup du juif*, renouvelé ces jours-ci par Naquet. Meyer est poursuivi, et condamné. Pendant ce temps les éditions succèdent aux éditions. A peine remis de sa blessure, Drumont, en réponse à ses adversaires écrit un nouveau livre : *La France Juive devant l'opinion*.

Le pays entier applaudit.

\* \*

Voici l'économie générale de la *France juive* : M. Drumont commence par établir, élément par élément, le type du Juif ; puis il le suit dans l'histoire de France, à travers les divers temps : antiquité, moyen âge, temps modernes, époque contemporaine ; arrivé à cette dernière époque, il étudie la coalition des Juifs, la centralisation de leurs forces par l'*al-biance sémitique universelle*, leur domination dans les sphères politiques, leur influence néfaste sur les mœurs d'une société trop faible et trop frivole, leur haine religieuse, et les attentats qu'ils ont commis, commettent et préparent contre le catholicisme, avec l'aide des protestants et de la franc-maçonnerie dont ils sont les chefs.

\* \*

Pour déterminer les traits essentiels qui différencient le Juif des autres hommes, M. Drumont procède par voie de comparaison. Il met en opposition l'Aryen et le Sémite. La question juive est avant tout, d'après lui un antagonisme de races. Depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, depuis la guerre de Troie, jusqu'au duel entre Rome et

Carthage, l'Aryen lutte avec le Sémite.

Le Sémite est mercantile, avide, intrigant, subtil, rusé ; l'Aryen est enthousiaste, héroïque, chevaleresque, désintéressé, franc, confiant jusqu'à la naïveté ; le Sémite est négociant d'instinct ; l'Aryen est agriculteur, poète, moine ou soldat ; le Sémite n'invente pas, mais il exploite les inventions de l'Aryen et en garde les bénéfices ; l'idée fixe du Sémite est de réduire l'Aryen en esclavage ; le droit du Juif à opprimer ceux qui ne sont pas Juifs, est écrit dans le *Talmud* ; contre le *goy* (gentil, chrétien) tous les moyens sont bons. Mais le malheur du Sémite est qu'il dépasse toujours un point imperceptible qu'il ne faut jamais dépasser avec l'Aryen.

Dans les sphères intellectuelles les Juifs sont incapables de conception un peu élevées ; ils n'ont eu ni grand écrivain, ni grand artiste ; saisir un procédé, attraper le jargon parisien, c'est tout ce qu'ils peuvent ; parler français, c'est autre chose.

Dans le domaine des sciences, les Juifs n'ont fait que se parer des plumes du paon, s'approprier les découvertes d'autrui.

Le genre se divise en plusieurs espèces.

Du Juif du Midi, plus doux, plus lettré, avec un grain de poésie, quoique aussi cupide et aussi envahissant, il faut distinguer le Juif du Nord, plus haineux, restant toujours le rogneur de ducats.

Il y a les Juifs notoires, les Juifs déguisés en libres-penseurs ; il y a même des Juifs déguisés en conservateurs. Entre tous règne la plus étroite solidarité, qui s'étend jusqu'aux assassins.

An physique, les principaux signes du Juif sont : le fameux nez recourbé, les yeux clignotants, les dents serrées, les doigts osseux et crochus, les oreilles saillantes, les ongles carrés au lieu d'être arrondis en amande, les genoux ronds, la main moëlleuse et fondante de l'hy-pocrite.

L'implacable maladie des Juifs, c'est la névrose voisine de la folie et qui y conduit ; la race est vieillie et anémique.

\* \*

Méprisés à Rome, les Juifs le furent autant dans les Gaules. Burgondes, Visigoths et Francs furent d'accord pour les traiter avec sévérité. Peu à peu cependant, pendant la période carolingienne, ils envahissent le pays et se faufilent dans le gouvernement ; au XIIe siècle, il étaient 800,000 en France ; ils possédaient des villas aux environs de Paris ; ils avaient des écrivains, des poètes, des professeurs.

Devenus puissants, les Juifs se crurent tout permis.

Par leurs usures et leurs tripotages financiers, ils ruinaient le peuple ; ils assassinaient des enfants chrétiens, ils inspiraient les albigeois, ils entraient en relations avec les Sarrazins et trahissaient le pays.

La royauté française dut intervenir.

Philippe-Auguste confisqua une partie des biens des Juifs et fit remise à leurs débiteurs de toutes leurs dettes. Saint Louis fit juger et condamner le *Talmud*, défendit aux Juifs de se livrer à l'usure et aux blasphèmes, et leur enjoignit de s'occuper à un travail honnête.

Mais un travail honnête ne pouvait convenir aux Juifs ; on retrouve leur main dans tous les troubles ; ils conspirent avec les Templiers, avec les lépreux, avec les Maures d'Espagne et le Sultan de Tunis.

Les rois ont tour à tour essayé de la force et de la douceur : décidément les Juifs ne peuvent s'acclimater en France. Par ordonnance en date du 1 septembre 1394, Charles VI les expulsa définitivement.

Débarassé des Juifs, la France va désormais monter toujours.

\* \*

A partir de l'expulsion de 1394, le Juif se transforme et se déguise. Il est alchimiste, il est courbé sur ses creusets dans la contemplation du *grand œuvre*. FAIRE DE L'OR ! ce sera aussi le rêve du Juif moderne, du banquier de Francfort.—Le *Talmud* s'imprime à Venise—Le Juif, à cette époque, est surtout en Allemagne, où le protestantisme l'affranchit de l'interdiction de l'usure. Il passe en Hollande, juste à temps pour être saisi par le burin de Rembrandt. Il prospère en Angleterre, grâce à l'appui de Cromwell.

Quelques figures commencent à réapparaître en France de temps en temps : Concini, cette première édition de Gambetta ; le millionnaire Peixotto, le financier Law, Cagliostro. Par des portes dérobées, sous des déguisements d'Allemands, de nouveaux convertis, les Juifs sont rentrés ; ils tiennent les fils de la Franc-maçonnerie et préparent la Révolution.

89 arrive, et la question des Juifs se pose à l'Assemblée constituante. L'As-

semblée révoque tous les décrets de protection sociale rendus contre eux. Le Juif triomphe ; il a droit de cité en France. Pendant toute la Révolution, il est sur les routes. Des *ghettos* d'Allemagne ou de Pologne, il accourt à la curée. Il participe au vol du garde-meuble, aux pillages des églises, aux tripotages du Directoire.

Il adopte d'abord et seconde Napoléon, qui convoque le grand sanhédrin ; mais les Juifs commettent tant d'exactions, que Napoléon prend contre eux des mesures préventives : il veut compter et voir les Juifs, et, par deux décrets en date du 17 mars et du 20 juillet 1808, il les oblige à accomplir certaines formalités de séjour et de déclarations, à prendre des noms et à figurer sur des listes spéciales.

Immédiatement les Juifs se retournent contre Napoléon ; la finance se coalise contre l'empereur.



“ En 1790 le Juif arrive ; sous la première république et sous le premier empire, il entre, il rôde, il cherche sa place ; sous la Restauration, la monarchie de juillet et le second empire, il s'assied dans le salon ; sous la troisième république, il commence à chasser les Français de chez eux et à les forcer à travailler pour lui. ”

Après Waterloo, c'était l'avènement de Rothschild. Conduite par les Fould, les Rothschild, les Pereire, l'exploitation financière commence sous la Restauration et se continue sous la monarchie de juillet, en dépit des protestations

et des attaques de la société et de la littérature d'alors.

Avec la Révolution de 1848 et le second empire, la France ne fait que changer de Juif. Goudechaux se trouve à point nommé ministre des finances pour sauver Rothschild de la banqueroute, et Fould marie l'Empire avec la juiverie. Après les Pereire, les Mirès, les Millaud, qui jouent aux Mécènes et jonglent avec les millions, revient au pouvoir la juiverie allemande qui prépare 1870. Les carnets des espions sont bourrés de notes ; tout est prêt : une agence juive, l'agence Wolf, lance une fausse nouvelle et met le feu aux poudres : la guerre éclate.

Le gouvernement du quatre-septembre est en partie composé de Juifs. La Commune est dirigée par des Juifs. C'est un Juif Simon Meyer qui donne le signal de la démolition de la colonne Vendôme et jette à terre le drapeau français. En Algérie, au risque de soulever tous les Arabes, Crémieux naturalise en bloc tous les Israélites.

Plus tard, ce sont encore les Juifs qui ont la haute main dans les comités républicains, et ce sont eux les véritables vainqueurs au 16 mai.

Alors ils n'ont plus qu'à organiser leur gouvernement. Ils ont à l'extérieur Waddington, à l'intérieur Léon Say. Ils ont un roi, Gambetta : voilà pour la France.

Ils ont mieux encore : Crémieux a fondé l'alliance sémitique universelle et par cette alliance, ils se donnent la main de Peterbourg à Berlin, de Vienne à Paris et à Londres, ils centralisent tous les capitaux, ils ont un pied dans



tous les gouvernements, ils ont l'hégémonie des loges ; ils tiennent le monde.

\* \* \*

Après avoir étudié les *conquérants* et l'histoire de leurs conquêtes, M. Drumont étudie les *conquis*. Car la conquête ne s'explique que par la comparaison des forces des vainqueurs et des vaincus. Quelle est, en face des barons de la finance, des écumeurs de Bourse, l'attitude de l'aristocratie, si grande autrefois, si vivace encore aujourd'hui ? Les vieilles familles provinciales sont toujours de véritables réserves de foi et de dévouement ; mais, il faut l'avouer, une partie de l'aristocratie française, un monde spécial, qui prétend représenter le *high life*, a abdiqué sa dignité devant la juiverie. C'est par l'appât du plaisir que les Juifs ont pris dans leurs filets nombre de gentilshommes. La duchesse d'Angoulême s'écriait : *Pi donc !* quand on lui parlait d'admettre en sa présence Mme de Rothschild ; mais on est loin de cette délicatesse, et, du haut de son fameux escalier, le baron Hirsch a pu dire à son fils, en regardant monter les ducs, les princes et les marquis : "Vous voyez tous ces gens-là : dans vingt ans ils seront tous nos gendres ou nos concierges."

Aller chez Rothschild, c'est aller à la cour.

Les loteries sont autant de mystifications organisées par les Juifs ; les jeux, les courses enrichissent Israël et démoralisent la société. Le cercle ruine les hommes ; la toilette ruine les femmes : les grands couturiers, les grandes couturières sont juifs.

Dans ce frottement avec les Juifs, dans les salons de Beauregard ou de Ferrières, le *high life* parisien s'est moulé aux goûts, presque aux idées de ses hôtes. L'art se décolore et tombe dans la main du bibelot. Commandités par la juiverie, le journal oscille entre la servilité et le chantage, le théâtre, où sont applaudis presque uniquement des juifs et des juives, verse dans l'opérette, la gaudriole, l'obscénité. Le mal juif s'est propagé dans toutes les courbes de la société. La rue appartient aux malfaiteurs, l'ouvrier n'a plus de travail, et la masse du peuple rumine silencieusement son projet de révolution sociale.

\* \* \*

L'époque est propice au Sémite ; il peut donner libre carrière à ses instincts d'oppression. Le franc-maçon est juif ou le très-humble serviteur du Juif ; le protestant est l'allié du Juif, le gouvernement, l'Etat, c'est le Juif : la persécution commence contre les catholiques.

Le Juif n'assassine plus l'enfant ; il le dégrade par l'école athée, par la publication obscène. Il expulse les religieux ; il laïcise les hôpitaux. Si les catholiques font mine de protester, les tribunaux juifs, ou soumis aux Juifs, sont là pour donner l'estampille légale à la persécution.

\* \* \*

Deux pensées mattresses servent de conclusion au livre.

M. Drumont se demande avec angoisse à quelle catastrophe les Juifs conduisent la France ; il craint que les compagnons de plaisir des Rothschild et des

Ephrussi ne portent la peine de leur légèreté. Il veut espérer toutefois qu'un soldat se lèvera à temps. "Toute la France suivra ce chef qui sera un justicier et qui frappera sur les Juifs cousus d'or et dira aux pauvres attroupés autour de ce Pactole s'échappant du Sémite décoûtu : "Si vous avez besoin, ramassez !"

L'autre pensée est d'un chrétien :

"A la fin de ce livre d'histoire que voyez-vous ? Je ne vois qu'une figure et c'est la seule que j'ai désiré vous montrer : la figure du Christ insulté, couvert d'opprobres, déchiré par les épines, crucifié. Rien n'est changé depuis 1800 ans. C'est le même mensonge, la même haine, la même hypocrisie..... Le Christ est partout, pendu aux vitrines populaires, exposé aux huées des faubourgs, outragé par la caricature et par la plume dans ce Paris plein de Juifs aussi obstinés dans le déicide qu'au temps de Caïphe ; il est le même qu'autrefois consolant et doux, accomplissant des miracles, cheminant avec nous à travers les rues tumultueuses..... chaque jour le Juste monte au calvaire devant nos yeux et la plupart le regardent passer, indifférents, songeant à leurs plaisirs, à leurs affaires. Quelques-uns auraient des velléités de protester ; ils n'osent pas..... Heureux qui a surmonté ce premier mouvement de faiblesse ! J' imagine quelle sera sa joie au jour de la Justice, quand, devant la face lumineuse du Christ, il se rappellera le léger effort qu'il aura fait pour défendre ce Tout-Puissant auquel les cieux obéissent."

\* \* \*

Il serait impossible aujourd'hui de nier la toute-puissance du Juif, et de méconnaître l'influence qu'il exerce sur les mœurs et la part qu'il prend dans la guerre au catholicisme.

La base de la France Juive est donc vraie. M. Edouard Drumont a eu le mérite de donner le premier l'éveil, le premier du moins d'un souffle assez puissant pour que le cri pût s'entendre d'un bout à l'autre du pays ; il a eu le courage de le faire seul, en face de l'armée ennemie, en face du pouvoir financier, maître de la presse.

Après avoir mis à nu le mal, M. Drumont n'a peut-être pas assez clairement indiqué le remède.

Le remède, c'est la foi.

La première restauration à faire, c'est la restauration des idées, des consciences et des mœurs.

Quand Jésus-Christ sera Roi, l'empire juif sera en morceaux. Voilà quelle doit être la grande conspiration des catholiques.

La société humaine, sans doute, a ses droits et ses devoirs particuliers. Un pouvoir chrétien pourrait et devrait liquider la question juive et la meilleure politique serait encore celle qu'ont suivie nos rois : la révision de certaines fortunes financières, au besoin la confiscation et l'expulsion, la réglementation du crédit et l'établissement d'un régime spécial juifs, légitimé par leur état, d'esprit spécial ; ils ont trop gagné, et nous trop perdu, à l'égalité.

Les socialistes n'attendent peut-être pas cette liquidation pacifique et se chargeront de régler les comptes beaucoup

plus rapidement.

\* \* \*

On a reproché à M. Drumont d'avoir jeté le discrédit sur l'aristocratie. Je ne crois pas que cette accusation soit fondée. En premier lieu M. Drumont distingue la noblesse fidèle à ses traditions, du *high life* qui fait sa compagnie ordinaire des Hirsch, des Ephrussi et des Rothschild. C'est à ce dernier monde seul que s'appliquent les incriminations de la *France juive*. — En second lieu, M. Drumont n'a mis au jour aucun fait nouveau ; il n'a fait que répéter, sur un autre ton, les *petits potins* qu'on trouvait charmants dans les journaux du *high life*. — En fait de médecine sociale, mieux vaut le praticien qui dit clairement, brutalement si l'on veut, au malade le nom de sa fièvre et le nombre d'heures qui lui restent à vivre : le malade peut du moins se préparer à bien mourir.

\* \* \*

Le style de la *France juive* assurément n'est point celui du XVII<sup>e</sup> siècle ; il n'en a ni l'élégance, ni la correction ; mais il est vif, imagé, égayé çà et là d'une saillie, toujours clair, souvent énergique ; c'est un excellent outil de polémiste.

L'argumentation de M. Drumont procède par voie documentaire. Chaque affirmation s'avance appuyée d'une série de faits. Généralement bien groupés, finement contés, relevés souvent d'un trait piquant, ces faits sont comme autant de tableaux particuliers qui animent l'œuvre et s'emparent de la conviction. Toutes ces fines analyses se

fondent en une synthèse parfaite ; à force de parcourir cette galerie, de comparer faces et profils, l'œil finit par se créer le type réel et complet du Juif.

\* \* \*

Pour arriver à mettre sur pied une œuvre pareille, la loupe de l'analyste ne suffit pas ; il faut le carnet de l'observateur.

En effet, M. Drumont a passé sa vie à observer.

M. Drumont a 40 ans. Il est né à Paris. Son grand-père habitait Lille ; il était peintre en armoiries sur voitures et peintre sur porcelaine. Le père d'Edouard Drumont était un petit employé qui gagnait douze cents francs par an. Avec cela, on élevait les enfants, on les habillait, on vivait. Il fallait attendre l'augmentation régulière de tous les trois ans, pour s'acheter une table ou quelques couverts. La famille s'était installée dans le quartier des Tuileries, avec des meubles achetés à crédit. Le dimanche le père d'Edouard Drumont l'emmenait bouquiner sur les quais.

La vie de Drumont s'est passée dans le journalisme et les recherches historiques.

Il a collaboré successivement à divers journaux, notamment à la *Liberté*, au *Monde*. Il collabore encore à la *Revue de la Révolution*.

Les principaux ouvrages, outre la *France juive*, sont : *Les fêtes nationales de la France* ; — *Mon vieux Paris* ; — *Papiers inédits du duc S. Simon* ; — *La mort de Louis XIV*.

Il prépare en ce moment *l'Europe juive*.

Edouard Drumont est très myope ; mais, comme Daudet, quand il a son bon lorgnon dans l'œil, il voit très bien.

Il a bien vu, et c'est l'éloge et le remerciement que lui adressent, en France, tous ceux qui gémissent de la tyrannie juive, ouvriers, commerçants, curés de campagne ; il a bien vu, Drumont, et il a bien dit.

CH. B.

## Notre organisation municipale

### Mode d'exercice des attributions du conseil

#### DES TAXES MUNICIPALES

Tout conseil municipal, avons-nous dit précédemment au cours de cette étude, a le pouvoir d'imposer des taxes pour percevoir les deniers nécessaires à l'administration de la municipalité.

Ces taxes sont *personnelles* ou *réelles* selon qu'elles frappent les *personnes* ou les *propriétés*. Elles doivent, dans tous les cas, être réparties *également* sur tous les contribuables (1). C'est justice.

Mais sur quoi va se baser le Conseil pour répartir ses taxes *également* sur tous les contribuables ? — Sur le rôle d'évaluation.

#### DU RÔLE D'ÉVALUATION

Qu'est-ce que le rôle d'évaluation ?

C'est un document écrit constatant la nature, la valeur et la désignation de tous les biens imposables situés dans la municipalité avec de plus le nom, le prénom et l'âge de leurs propriétaires, locataires ou occupants.

(1) Le mot *contribuable* désigne tout propriétaire, locataire, occupant ou autre individu qui, à raison des biens imposables qu'il possède ou occupe dans la municipalité, est obligé au paiement des taxes municipales ou à la construction ou à l'entretien des travaux municipaux par contribution en matériaux, main-d'œuvre ou deniers.

Ce rôle doit être fait à neuf tous les trois ans dans le cours des mois de juin et de juillet et révisé ou corrigé tous les ans à la même date.

Ce sont trois *estimateurs* qui sont chargés de la confection du rôle d'évaluation, mais c'est au Conseil à en faire la révision annuelle.

Les estimateurs se font généralement assister, comme c'est leur droit par le secrétaire-trésorier ou par une autre personne à titre de greffier.

Le rôle une fois dressé doit être signé par au moins deux des estimateurs ainsi que par leur greffier et assermenté par eux comme correct, exact et fidèle.

Il doit être déposé avant l'expiration du mois de juillet au bureau du secrétaire-trésorier, et ce dernier est tenu aussitôt après tel dépôt d'en donner avis public afin que les contribuables puissent l'examiner et porter plainte s'ils se croient lésés.

En dedans des trente jours qui suivent cet avis, il est du devoir du Conseil de s'assembler en session pour examiner le rôle, et le corriger s'il y a lieu, après avoir entendu les plaintes ou les suggestions des contribuables.

Aussitôt qu'il a été ainsi examiné, ou aussitôt que le délai pour ce faire est expiré, le rôle d'évaluation entre en force et sert de base à toutes taxes, contributions, répartitions en deniers, main d'œuvre ou matériaux imposés en vertu des règlements, procès-verbaux ou actes de répartition municipaux, ainsi qu'à toute qualification foncière et au paiement de toute dette municipale.

Il en est transmis copie dans les dix jours au bureau du Conseil de Comté où il servira aussi pour toutes les fins de comté ; car le Conseil de Comté n'a pas d'autre rôle d'évaluation que ceux des divers conseils locaux qui lui sont ainsi transmis.

S'il a été commis quelque illégalité préju-

dlicable, dans la confection ou l'examen du rôle, il est loisible à tout contribuable d'en demander la cassation devant la cour de Circuit. Du reste il y a droit d'appel à la dite cour de toute décision du Conseil local relative au rôle d'évaluation.

Il n'est pas hors de propos d'ajouter ici que le rôle d'évaluation joue un grand rôle dans le droit constitutionnel, puisque personne ne peut être inscrit sur la liste des électeurs de l'Assemblée Législative de Québec s'il ne figure pas au rôle d'évaluation comme propriétaire, locataire ou occupant d'un héritage ou bien-fonds d'une certaine valeur.

#### DU RÔLE DE PERCEPTION

Toute taxe municipale est imposée par un règlement ou un procès verbal, mais elle est répartie sur tous les contribuables au moyen d'un rôle de perception appelé aussi rôle de répartition.

Ce rôle est donc un document qui indique la quote-part de taxes que chaque contribuable est tenu de payer à raison des biens qu'il possède suivant le rôle d'évaluation. C'est le secrétaire trésorier qui le prépare dans le cours d'octobre chaque année.

Comme chaque contribuable est tenu de contribuer aux taxes municipales en proportion de la valeur des biens imposables qu'il possède, le secrétaire trésorier n'a qu'à faire une proportion.

Il y a deux sortes de rôle de perception : le rôle *général* qui se fait comme susdit au mois d'octobre et le rôle *spécial* qui se fait pour chaque besoin particulier à mesure qu'il s'en présente quand il n'y a pas déjà de fonds au coffre du conseil.

Après avoir complété son rôle le secrétaire-trésorier en donne avis public et requiert en même temps les contribuables d'en payer le montant dans les vingt jours suivants.

Ce délai de vingt jours expiré, tout retardataire est sujet à être saisi par ordre du Maire, pourvu cependant que la saisie ait été précédée d'un avis personnel de quinze jours de la part du secrétaire-trésorier.

Les taxes municipales se prescrivent par trois ans, c'est-à-dire qu'au bout de ce temps la municipalité ne serait plus admise à en poursuivre le recouvrement devant un tribunal, bien que dans le for intérieur le contribuable ne soit pas déchargé par ce laps de temps, le Christ ayant jugé qu'il faut payer à César le tribut dû à César.

J. M. T.

Joliette, octobre 1887.

## GA ET LA

(Pour l'Étudiant.)

### GOD SAVE THE QUEEN

A l'occasion du cinquantenaire du règne de la reine Victoria des milliers de *God save the Queen* ont retenti dans les airs, d'un bout à l'autre du Canada, et nos compatriotes n'ont pas manqué de traduire ces mots anglais par *Dieu sauve la Reine*, tout comme si Sa Majesté courait quelque péril. Mettons : *Dieu protège la Reine* c'est le sens de la phrase anglaise.

#### POSTMASTER GENERAL

Les anglais disent : *Postmaster General*, parce que leur langue n'admet ni « Minister of Post, » ni « Minister of Post Offices, » ni « Post-Office Minister » — Mais la langue française dit fort bien *Ministre des Postes*. Alors pourquoi disons-nous « Maître Général des Postes. » Notre traduction doit paraître étrange, si elle est connue en France.

BENJAMIN SULTE.

## L'hygiène dans les maisons d'éducation

### LIeux D'aisance

Passons maintenant à une autre question non moins importante : nous voulons parler des lieux d'aisance. Sans parler de la question de propreté et de décence, ces locaux offrent un danger très réel pour la santé. De ces fosses, on a à craindre les infiltrations qui peuvent empoisonner les eaux alimentaires et le sol, et devenir une source de maladies : diphthérie, fièvres typhoïdes, etc.

Ces fosses énormes, que nécessitent les maisons d'éducation, sont des réservoirs contenant des matières putrides, dont les émanations méphitiques exercent une influence délétère par viciation de l'air. Nous conseillons de remplacer partout le système de fosses à demeures par celui des fosses mobiles à terre sèche.

Nous ne parlerons pas du système des water closets, certainement le meilleur, mais impraticable dans la plupart de nos établissements d'instruction.

Les fosses mobiles permettent de réaliser les conditions les plus favorables au point de vue de la salubrité.

Les cabinets d'aisance placés dans l'intérieur devront être veillés avec le plus grand soin, au point de vue de la propreté. Il faut faire couler de temps en temps une abondante solution de sulfate de fer, etc.

### APPARTEMENTS SCOLAIRES

Les pièces scolaires doivent être spacieuses, bien aérées par un courant d'air énergique. L'air confiné est un vérita-

ble poison qui engendre les névroses, les étourdissements et la débilité. L'élément utile de l'air est l'oxygène ; c'est l'activité pulmonaire, l'activité organique. Par la respiration on brûle cet oxygène. Il faut donc, dans les locaux scolaires surtout, un air sans cesse renouvelé par une bonne ventilation.

### ECLAIRAGE

La myopie dérive de la défectuosité d'éclairage, exigeant des efforts déréglés d'adaptation et d'accommodation. " Les maisons d'éducation, a dit Fossagrives, sont des fabriques de myopes. Le meilleur système d'éclairage est une lumière latérale et abondante. La lumière artificielle doit être dépourvue de scintillement. "

### BAINS

La propreté, " cette pierre angulaire de la santé, " s'impose impérieusement où il y a agglomération d'individus. " La propreté et les soins de la peau sont deux objets essentiels à la prolongation de la vie. " Aussi la pratique de lotions fréquentes entre naturellement dans le devis de toutes les maisons d'éducation. L'usage en est indispensable, " car l'eau est à la peau ce que l'air est au poumon. "

### PROPRETÉ

La nécessité de la propreté scolaire est absolue. La propreté est essentielle à la salubrité. La sécurité de la santé des élèves exige une surveillance des plus minutieuses de toutes les parties de l'établissement.

Il reste encore beaucoup à dire sur le sujet, mais c'est assez pour aujourd'hui.

## ENSEIGNEMENT DE L'HYGIÈNE

Une dernière réflexion, pour dire que l'enseignement de l'hygiène dans les maisons d'éducation contribuerait puissamment à former pour le pays ces générations fortes, ces éléments vivaces, qui sont la plus sûre garantie de l'avenir d'un peuple.

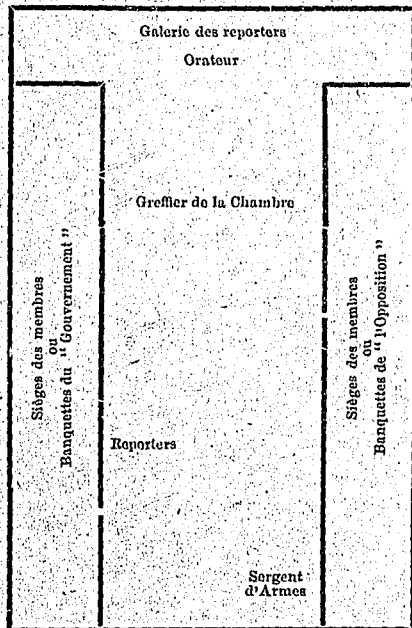
Dr DESROCHES.

Montréal.

## CONSTITUTION DU CANADA

Ce que tout petit canadien doit en savoir

## PLAN DE LA CHAMBRE DES COMMUNES



## ARTICLE X.

Tableau officiel de l'organisation de l'Exécutif ou administration proprement dite du Canada, pour 1887.

1. Un gouverneur-général avec son état-major comprenant un secrétaire, et 4 aides-de-camp.
2. Treize ministres ayant chacun un assistant ministre.
3. Un auditeur-général des comptes publics du Canada.
4. Un haut commissaire du Canada à Londres ou représentant du gouvernement canadien dans ses transactions avec le gouvernement de l'Angleterre.

## Département du service civil du Canada

1. "Bureau du secrétaire du gouv.-g. : 3 commis, 1 mess., 1 ordonn. Salaire : \$5,400.
2. "Bureau du Conseil Privé" : 2 greffiers, 12 comm., 1 conc., 3 mess. Salaire : \$15,000.
3. "Ministère de la Justice" : *Service intérieur* : Un sous min., 8 comm., 1 insp. des pénitenciers, 1 compt. et ses 2 comm., et 2 messagers. Salaire : \$22,000.  
*Service extérieur*. Pénitencier de Kingston : 67 fonctionnaires ; salaire \$30,000.—Pénitencier St-Vincent de Paul : 64 fonctionnaires ; salaire \$41,000.—Pénitencier de Dorchester : 9 fonctionnaires ; salaire \$29,000.—Pénitencier du Manitoba : 21 fonctionnaires ; sal. \$13,000.—Pénitencier de la Colombie Britannique : 21 fonctionnaires ; salaire \$14,700.
4. "Ministère de la Milice et de la Défense" : *Service intérieur*. Un sous min., 5 comm., 1 mess. ; Un premier compt. et 6 comm. et 1 mess. ; Un direct. des magasins et 5 comm. ; 1 archit., 5 comm., 1 mess. et 1 emballer. Salaires : \$38,000.  
*Service extérieur*. Un Major-gén., 1 adj.-gén., 1 aide-de-camp du gén., 1 insp. d'artillerie, 11 adj. généraux de district avec chacun 1 major de brigade et 1 payeur de district ; 1 command. de Collège Militaire Royal, 3 commandants d'écoles d'infanterie. Sal. \$52,000.
5. "Secrétariat d'Etat" : *Service intérieur*. 1 sous-secrétaire d'Etat, et 7 comm. ; 1 sec. particulier ; 1 sous régistreur gén. ; 1 gard. des arch. et 9 comm. ; 1 imp. de la Reine et 11 comm. ; 5 mess., 1 greffier de la Couronne en Chanc. ; 3 exam. du serv. c. Sal. \$43,000.
6. "Ministère de l'Intérieur" : *serv. int.* : 1 sous min., 1 sec.-gén., 1 sous sec., 1 régist. de la corr. comm. préposé aux bois et aux mines, 1 sec. part. du prem. Min. ; et 23 comm. 1 arp. gén. et 9 comm. 1 premier comm. pour octroi de terre et 9 autres comm. : 1 compt. et 2 comm. compt. 1 comm. de 1<sup>re</sup> classe et 1 comm. de 3<sup>me</sup> classé pour la division des

terres de l'artill. et de l'amir. 1 dessin. en chef. 1 comm. d'arc. d'arp. ; 4 mess. 1 commissaire géol. et 26 aides géol. 1 commiss. des terres féd. pour Man. et N.-O. 1 surint. des Mines du Man. ; 1 sec. du bureau des terres du Man. ; 1 comm. dans le bureau des commiss. 1 insp. des associations de colons au Man. et au N.-O. ; 13 agents des terres de la Couronne du Man. N.-O. et Col. Angl. ; 6 agents des bois de la Couronne, Man. N.-O. et Col. Angl. Un greffier du Conseil du N.-O. Un sec. du gov. de Keewatin. 4 regist. pour les T. du N.-O. 5 gardiens des terres de l'artill. Sal. \$75,000.

7. " Bureau du Contrôleur de la police à cheval du Nord-Ouest " fait partie du " Ministère de l'Intérieur ". *Service intérieur* : Un sous contrôleur et 4 comm. ; Un commiss. et un adjoint, 6 surint. 8 inspect. et 6 sous-insp. Un chirurgien-major et 2 aides-chirurgiens. Salaire, \$40,000.

8. " Ministère des affaires des sauvages " (fait aussi partie du Ministère de l'Intérieur.) *Service extérieur* : Un sous surint-gén. ; Un premier comm. et comptable, Un commiss. des terres et des bois ; Un arpenteur et dessinateur, Un solliciteur et 26 comm. Un gardien, Un messager ; 35 agents des sauvages ; Un surint. des sauvages ; 3 agents des terres des sauvages ; Un interprète, Un commiss. pour Manitoba et les T. du N.-O. ; Un inspecteur des fermes et agences ; Un sous-commiss. des sauvages de Man. et T. N.-O. 2 médecins. Salaire, \$60,000.

Total pour le Minist. de l'Int. : \$175,000.

9. " Bureau de l'auditeur général. " *Service intérieur* : Un sous-auditeur-gén., 16 comm. et 2 messagers. Sal. \$24,000.

J. H. CHARLAND.

Joliette, novembre 1887.

(A suivre.)

## PUBLICATIONS REÇUES

*College of Ottawa*. — Prospectus and Course of studies. — 1887. — Brochure de 120 pages.

*El Colegial*. — Jolie publication qui paraît à Merida de Yucatan.

*Le Courrier des Laurentides*, frère de *L'Impartial* et du *Patriote*, publié par Rouillard et Cie, à St-Lin.

Séminaire de St-Hyacinthe. — Année scolaire 1886-87. Cette brochure renferme une belle étude intitulée *Entretien sur la Constitution Chrétienne des Etats*.

*Le double avènement de L'Homme-Dieu* ou *Les deux unités politiques et religieuses des peu-*

*ples*. — Discours de Charles Thibault, avocat, à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, à Waterloo, le 23 juin 1887.

*The French Element in the Canadian Northwest*, by Lewis Drummond, Priest of the Society of Jesus.

*Le Propagateur de la dévotion à Ste-Philomène au Canada*. — Série d'opuscules sous la direction de l'abbé A. C. H. Paquet, curé de Ste-Pétronille.

*Le Canada et l'émigration française* par Frédéric Gerbié. Ouvrage accompagné de cartes et gravures. Deuxième édition. Québec, imprimerie de C. Darveau.

*L'Héritage des Canadiens-Français aux Etats-Unis*, ou *Notre Foi prouvée et défendue* par un compatriote. Mile-End, Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, 1887.

*Revista Católica*, de Lima.

*Volapuk* No 3, *A Sketch of the World Language* invented by Rev. Johann Martin Schleyer.

## CANADA.

L'hon. M. Angers remplace l'hon. M. Masson, comme lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

M. J. B. Rolland, libraire de Montréal, a été nommé sénateur.

## Sommaire du " Couvent " d'Octobre, 1887

Entré, il y reste	F. A. B.
L'ange et les fleurs	Jenny.
Da pauperibus	F. A. B.
A ma mère. — Une larme sur son tombeau	Outhberte.
Lettre à ma petite sœur	M. Rose McC...
Manière de faire la soupe aux huitres	Mme A. Bonconseil.
Candi	"
Mots et anecdotes	Ciscaux.
Gymnastique intellectuelle	Réd.
Nouvelles	Réd.

106 personnes ont souscrit jusqu'à présent au *Dictionnaire des Verbes irréguliers*, Ce dictionnaire paraîtra à la fin de décembre. Prix de la souscription, 25 centins, payable sur réception ; ainsi on ne risque rien.

Les abonnés du *Couvent* apprendront avec plaisir que l'article *Da pauperibus*, de la livraison d'octobre, a eu, grâce à Dieu, tout le succès désiré.



## L'auberge de l'Ange Gardien.

### XVIII

#### LE CONTRAT.

Le jour de la noce approchait. Le général ne restait pas en place ; il sortait et rentrait vingt fois par jour. Il faisait apporter une foule de caisses de l'auberge Bournier : il avait voulu faire venir la robe, le voile et toute la toilette de mariée d'Elfy. Il avait exigé de Moutier qu'il se fit faire à Domfront un uniforme de zouave en beau drap fin.

L'auberge Bournier ressemblait à une fourmillère ; les ouvriers étaient plus nombreux encore et plus affairés que les jours précédents. Il était arrivé plusieurs beaux messieurs de Paris qui s'y établissaient, et qui achetaient, dans le village et aux environs, des provisions si considérables de légumes frais, de beurre, d'œufs, de laitage, qu'on pensait dans Loumigny qu'on allait avoir à loger incessamment un régiment ou pour le moins un bataillon.

Le jour du contrat, le général sortit le premier ; il était en petite tenue d'uniforme avec une seule plaque sur la poitrine. Il se dirigea vers l'auberge Bournier, suivi de tous les habitants de l'Ange Gardien. Le général donnait le bras à Elfy, Moutier à madame Blidot, Dérigny donnait la main à ses enfants. Tout le monde se mit aux portes pour les voir passer.

« Suivez, criait le général, je vous invite tous ! Suivez-nous, mes amis. »

Chacun s'empressa d'accepter l'invitation, et on arriva en grand nombre à l'auberge Bournier. Au moment où ils furent en face de la porte, la toile d'une enseigne fut tirée, et la foule enchantée put voir un tableau représentant le général en pied ; il était en grand uniforme, couvert de décorations et de plaques. Au-dessus de la porte était écrit en grosses lettres d'or : *au Général reconnaissant.*

La peinture n'en était pas première qualité, mais la ressemblance était parfaite, et la vivacité des couleurs en augmentait la beauté aux yeux de la multitude. Pendant

quelques instants, on n'entendit que des braves et des battements de mains. Au même instant, le curé parut sur le perron ; il fit signe qu'il voulait parler. Chacun fit silence.

« Mes amis, dit-il, mes enfants, le général a acheté l'auberge dans laquelle il aurait péri victime de misérables assassins sans le courage de M. Moutier et de vous qui êtes accourus à l'appel de notre brave sergent. Il a voulu témoigner sa reconnaissance à la famille qui devient celle de Moutier, en faisant l'acquisition de cette auberge pour répandre ses bienfaits dans notre pays ; bien plus, mes enfants, il a daigné consacrer la somme énorme de cent cinquante mille francs pour réparer et embellir notre pauvre église, pour fonder une maison de Sœurs de charité, un hospice, une salle d'asile et des secours aux malades et infirmes de la commune. Voilà, mes enfants ce que nous devons à la générosité du *Général reconnaissant.* Que cette enseigne rappelle à jamais ses bienfaits ! »

Les cris, les vivats redoublèrent.

Quand tout le monde fut placé, le notaire commença la lecture du contrat.

Lorsqu'on en fut à la fortune des époux, le notaire lut :

« La future se constitue en dot les prés, bois et dépendances appartenant à la maison dite l'Ange Gardien. »

Elfy poussa un cri de surprise, sauta de dessus sa chaise et se jeta presque à genoux devant le général, qui la releva en lui baisant le front :

« Oh ! ma chère enfant, c'est mon cadeau de nocces. Vous allez devenir la femme, l'amie de mon brave Moutier, deux fois mon sauveur et toujours mon ami. Je ne saurais assez reconnaître ce que je lui dois ; mais en aidant à son mariage avec vous, j'espère m'être acquitté d'une partie de ma dette. »

Le général tendit la main à Moutier, l'attira à lui et le serra avec Elfy dans ses bras.

« Oh ! mon général, dit Moutier à voix

basse, permettez que je vous embrasse.

— De tout mon cœur, mon enfant... Et, à présent, continuons notre contrat. »

La prochaine fois, fin du feuilleton *L'Auberge de l'Ange-Gardiën*,

### COLLEGIANA NOVA.

Le Collège de Montréal, le Collège Ste-Marie, le Collège de l'Assomption et le Collège Joliette ont une moyenne de 300 élèves.

Ste-Thérèse compte 250 élèves, Ste-Marie de Monnoir 200, le Séminaire de St-H yacinthe, 350. Il y a augmentation du nombre des élèves dans toutes les maisons des Clercs de Saint Viateur.

Le Collège de Nicolet pleure la perte de l'un de ses plus éminents professeurs. Le *Nicoletain* nous dit que les lignes suivantes du *Monde* expriment parfaitement ce qu'ont été les qualités du regretté défunt :

" M. Pabbé Maurault naquit à l'île Verte, le 20 septembre 1839. A neuf ans il alla demeurer auprès de son oncle, feu J. Maurault, curé de St-Thomas de Pierreville et missionnaire des Abégnakis de St-François du Lac. C'est pendant ce séjour chez son oncle qu'il se familiarisa avec la langue abégnakise.

Il fit son cours classique et de théologie à Nicolet et fut ordonné prêtre le 18 septembre 1864, à St-Thomas de Pierreville, par Mgr Cook, premier évêque du diocèse des Trois-Rivières.

Il retourna de suite à Nicolet et consacra tout le reste de sa vie à l'enseignement. C'était un des hommes les plus instruits du Canada.

Intelligence supérieure, jugement hors ligne, servi par une mémoire prodigieuse, il se passionna pour toutes les sciences et les problèmes qui sollicitent les efforts de l'intelligence humaine. La littérature, l'histoire, la philosophie, la théologie, l'Écriture Sainte se partageaient ses journées et ses veilles.

Il était devenu une autorité indiscutable sur toutes ces matières. Pas un auteur, ancien ou moderne, qui lui fût inconnu. Pour mieux en goûter les beautés et les faire partager à ses élèves, il avait tout à puiser aux sources mêmes et à étudier les grands auteurs dans le texte même. C'est pour cela qu'il lisait et parlait couramment outre le français et l'abégnakise, l'anglais, l'espagnol, le norvégien, le suédois, l'allemand, l'italien, le latin, le grec et l'hébreux.

Il enseigna les belles-lettres pendant un quinzaine d'années, et lorsque la mort est venue interrompre cette carrière laborieuse, il était professeur de philosophie depuis quelques années.

Ses connaissances variées, ses études approfondies, jointes à une grande bonté et à une facilité d'élocution remarquable en faisaient un professeur d'un rare mérite et tous ceux qui ont suivi ses cours se rappelleraient toujours la forme attrayante qu'il savait donner aux questions les plus abstraites et l'amour du travail qu'il savait inspirer à ses élèves. "

Les funérailles ont été imposantes. Chaque élève voudra prier un peu pour le repos de cette âme. Nos plus sincères condoléances aux Messieurs du collège de Nicolet.

*Collège Bourget.* — Oct. 3. Fête du R. P. Directeur, adresse, séance littéraire et musicale donnée de concert par l'Académie St-Ignace, le Chœur des Montagnards et la fanfare.

Oct. 9. Bénédiction de l'élégant chapelle de N. D. de Lourdes, assise au sommet d'un gigantesque rocher. Première messe célébrée par le R. P. Directeur du collège : messe à laquelle tous les élèves font la communion. Touchant spectacle et bien consolante fête. Le R. P. Foucher fait le sermon de circonstance.

*Inauguration des nouveaux jeux.* Oct. 20. Séance au collège donnée par M. S. David, qui a visité déjà la plupart de nos grandes maisons d'éducation.

M. Chs Ed. Poiré, curé de Ste-Anne de la Pocatière et supérieur du collège Ste-Anne a été fait Prêlat romain.

Le Rév. M. Poiré, dit le *Courrier du Canada*, fut invité à présider une séance, sous prétexte de donner aux élèves le grand congé que le Cardinal leur accorda chaque année à la clôture de la retraite. Quand il eut pris place sur un trône dressé pour la circonstance, un jeune élève du cours commercial, M. Adolphe Dumers, fils de M. A. E. Demers, employé civil au Parlement de Québec, s'avança et présenta à M. le Supérieur un magnifique bouquet. Au milieu des fleurs on avait placé le document officiel venu de Rome, nommant le vénérable père Charles Edouard Poiré *Camerier d'honneur extra urbem*. On peut difficilement se faire une idée de la surprise de cet excellent curé, lorsqu'en lui présentant ce bouquet, le jeune élève le salua par ces mots : A Mgr C. E. Poiré, Camerier d'honneur, etc.

Assisôt après la présentation du bouquet, M. Elzéar Dionne, élève du cours classique, présenta au nouveau dignitaire une magnifique adresse, énumérant tous les bienfaits de ce vénérable prêtre, et tous ses titres à l'honneur insigne que Rome lui a conféré.

Mgr Poiré répondit en quelques mots dans lesquels se traduisait une vive émotion.

Après cette séance publique, Mgr Poiré se rendit au salon de MM. les prêtres étrangers, et là les curés du voisinage ainsi que les prêtres du collège présentèrent leurs félicitations et leurs respectueux hommages au digne Prêlat.

S. E. le cardinal Taschereau a visité le Collège de Montréal, l'École Normale, et le Séminaire de Ste-Thérèse. On prête à Son Eminence l'intention de visiter les collèges affiliés à l'Université Laval. La jeunesse de nos collèges serait enchantée de cette visite.

Le R. P. de Bongnio, supérieur des Rédemptoristes de Saint-Anne de Beauré, a prêché la retraite au Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir. Le Rév. M. Jeannot, supérieur du Séminaire de Ste-Marie de Monnoir a été nommé chanoine de la cathédrale de St-Yacinthe.

Ordinations nombreuses ; au Grand Séminaire de Québec, à St-Germain de Rimouski, à Sherbrooke.

Au Séminaire de St-Yacinthe, séance littéraire et dramatique, donnée par M. Stanislas

David, à l'occasion de la fête de M. le chanoine F. R. Ouellette, supérieur du Séminaire. Grand concours de prêtres. — M. l'abbé P. A. Bruchési a prêché la retraite aux élèves.

*Urban*, correspondant du journal de Waterloo déplore, avec raison, ainsi que beaucoup d'autres, la tendance de plus en plus générale des parents à mettre leurs enfants externes plutôt que pensionnaires. On veut être libre. On veut avoir le plaisir de tirer les marrons du feu, malheureusement c'est le diable qui les mange.

*Université Laval. Faculté des Arts.* Le 13 octobre dernier, au Queen's Hall, Montréal, inauguration de la Faculté des Arts, en présence de S. E. le cardinal Taschereau, de Mgr Fabre, de Mgr Duhamel, de Mgr Racine, de Mgr Moreau, et de Mgr Pâquette, recteur de l'Université, de beaucoup de prêtres et d'une nombreuse assistance.

On a beaucoup admiré le discours de Mgr Pâquette sur les « Rappports de la métaphysique avec les sciences expérimentales ». La voix trop faible de M. de Foville a fait perdre de sa valeur à son discours, excellent du reste.

M. Viillard, professeur d'élocution, démontre avec succès l'importance du cours dont il est chargé. *La Minerve* lui reproche d'exagérer un peu ce qu'il peut y avoir de défectueux dans la prononciation du peuple canadien.

M. Emard, professeur d'histoire, donne un travail très solide sur le « Rôle de l'histoire dans le développement intellectuel de l'homme. » S. E. le Cardinal remercie l'assemblée.

M. Marcoux, vice-recteur, annonce l'ouverture des cours au *Cabinet de Lecture Paroissial*.

M. Gustave Bourassa, Rtre, a été nommé secrétaire à l'Université Laval, à Montréal.

\* \*

Le *Monde*, dans son numéro du 4 octobre raconte ainsi l'ouverture du cours de médecine de l'École Victoria :

L'ouverture des cours de médecine de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal a eu lieu cette année dans la nouvelle salle d'opérations de l'Hôtel-Dieu, une des plus belles salles d'opérations du monde entier dont on a fait en même temps l'inauguration.

Cette salle peut contenir au-delà de 300 personnes; elle est pourvue d'un amphithéâtre pour les élèves et les personnes assistant aux cours et admirablement éclairée par plusieurs fenêtres des abat-jour dans le toit. Nos lecteurs savent, en effet, que tous les médecins français qui ont visité Montréal pendant l'été, tant ceux de la « *Minerve* » que ceux qui ont pris part au congrès médical de Washington, ont déclaré qu'il n'y avait aucune salle qui lui fut supérieure; soit à Paris, soit à Londres.

Cette vaste salle était absolument bondée de monde. Les élèves y pressaient au nombre d'environ 225.

Le discours d'ouverture a été prononcé par le Dr Hingston; c'est une remarquable pièce d'éloquence qui fait honneur à la fois à la science et au talent littéraire de son auteur.

Après le discours d'inauguration par le Dr Hingston, M. le Président de l'École a annoncé l'ouverture d'un département spécial pour les étudiants en pharmacie.

Les élèves de Victoria ont célébré la S. Luc cette année, à Longueuil.

Les élèves du collège de l'Assomption chantent une belle messe dans l'église paroissiale à l'occasion du 50ème anniversaire, ou au delà, de mariage de 20 couples de vieillards. Fête sans précédent. Preuve remarquable de la longévité des canadiens-français.

\* \*

*Collège Joliette.*—A l'occasion de la béd. de la première pierre de l'église de Joliette, par Sa Grandeur Mgr Fabre, il y a ordinations au collège: M. Wallrath, S. J. sous-diacre; MM. C. Houle et Henri Martel, tonsurés. — Séance littéraire et musicale en l'honneur de Mgr Fabre. Discours de M. W. Laurendeau, finissant sur ces paroles: *In fide et caritate*. Déclamations par les élèves A. Labelle et E. Dubé. Le chœur des élèves exécute, sous la direction de M. Lavigne: *La lune-pâte* de L. de Rille, *France, France*, d'Ambrôise Thomas. Mgr, après avoir répondu à une adresse, fait une intéressante esquisse de son voyage au Manitoba et au N.-Ouest.

Le jour de la Saint Viateur, fête patronale de la Congrèg. de Saint Viateur, grand messe au collège, dîner au Noviciat. On exécute à la bédiction du S. Sacrement: *O Sabularis*, A. Thomas; *Tota pulchra es*, XXX; *Ecce fidelis*, C. Gounod; *Tantum ergo*, Jeannerot.

Le collège reçoit la visite des RR. MM. J. et L. Lévesque, J. Raynel, S. J., A. Mandeville, F. Jeannotte, L. N. Préville, J. T. Gaudet, dir. du collège de l'Assomption, F.-X. Geoffroy, R. Coutu, dir. du collège Bourget, J. Beaudoin. Grand dîner à l'occasion de la visite de M. R. Prud'homme, curé de Ste-Anne d'Ottawa et de M. G. F. Baillaigé, député ministre des T. P., qui ont reçu, chez eux, l'an dernier, les élèves finissants du Collège Joliette.

Notre maîtresse-cuisinière, ayant préparé une soupe aux tomates, d'après la recette donnée dans le *Couvent*, no de septembre, tous ont trouvé cette soupe splendide. Abonnez vos sœurs au *Couvent*; 25 cts par année.

Le Révérend Père Lajoie est attendu vers le 15 novembre.

Son Excellence le juge Baby a donné au Collège Joliette plusieurs collections de curiosités, et plusieurs centaines de documents précieux relatifs à l'histoire du collège, de la ville et du comté de Joliette.

Le R. P. Supérieur, aidé de plusieurs jeunes gens, a planté depuis un mois 980 arbres: cormiers, pins, sapins, épinettes, érables, plaines, vinaigriers, ormes, frênes, noyers, acacias, chênes, hêtres, morisiers, tilleuls, cèdres.

F. A. B.

Entre deux Marsoillais :

— Moi, je nage si bien que je peux rester vingt minutes sous l'eau sans respirer !

— Tu n'es pas fort, mon bon ; moi, un jour, je suis resté une heure sous l'eau... il est vrai que je m'étais endormi !.....

## BIBLIOGRAPHIE

*Histoire populaire de l'Église du Canada* par l'abbé D. Gosselin, T. B. de St-Laurent, Ile d'Orléans.

Encore un québécois qui prend le devant. C'est à Québec et aux alentours que la vie des lettres a son centre au Canada.

On a beaucoup écrit sur le Canada civil et religieux. Sur ce dernier point de vue nous avons cependant, peut-on dire, que des travaux particuliers. Le nouvel ouvrage de M. Gosselin donne dans toute sa suite, l'histoire de l'Église du Canada. L'auteur a donc l'incontestable mérite d'avoir le premier tressé, pour l'Église canadienne, une couronne dont les fleurs, jusqu'à présent trop éparées, perdaient en conséquence une partie de leur arôme.

Un travail de ce genre offre des difficultés considérables, plus encore lorsqu'on en veut faire quelque chose de populaire. Nous devons dire que M. l'abbé Gosselin a su vaincre ces difficultés, dans une large mesure.

Ce volume compte 175 pages.

*1<sup>re</sup> période.* Elle se termine à la prise de Québec.—1608 à 1629.

*2<sup>me</sup> période.* Elle se termine à l'érection du Canada en vicariat apostolique.—1632 à 1658.

*3<sup>me</sup> période.* Depuis l'érection du Canada en vicariat apostolique jusqu'à l'érection du diocèse de Québec.—1658 à 1674.

*4<sup>me</sup> période.* Elle s'étend jusqu'à la cession du Canada à l'Angleterre, 1760.

*5<sup>me</sup> période.* Depuis la cession du Canada à l'Angleterre jusqu'à l'érection du siège épiscopal de Québec en métropole 1760 à 1844.

*6<sup>me</sup> période.* Elle comprend les événements écoulés de 1844 à 1887.

On trouve dans cette suite des détails intéressants sur les 17 évêques de Québec, sur les fondateurs de nos institutions religieuses et sur les principaux faits religieux.

Chaque période se divise en un certain nombre de chapitres ; chaque chapitre se termine par un simple énoncé des faits civils correspondants.

Nous allons citer le chapitre relatif à Mgr Baillargeon.

\*\*\*  
Quinzième évêque de Québec.

TROISIÈME ARCHÊVÊQUE :

Mgr Charles François BAILLARGEON.

(1867-1870.)

Gouverneurs :

Vicomte MONK (1861-1868).

Lord LISGAR (1868-1873).

LIEUTENANT-GOUVERNEUR :

Sir N. F. BELLEAU (1867-1873).

*Quel sont le lieu et la date de la naissance de Mgr Baillargeon, et quelle position occupait-il lorsqu'il fut choisi comme coadjuteur ?*

Mgr Baillargeon est né à l'Île-aux-Grues, en 1798, et remplissait à Rome les fonctions d'agent des évêques du Canada, lorsqu'il fut choisi comme coadjuteur, en 1850.

*En quelle année et par qui Mgr Baillargeon fut-il sacré évêque ?*

Mgr Baillargeon fut sacré à Rome, en 1851, sous le titre d'évêque de Tlou, par le Cardinal Franzoni assisté de l'archevêque de New-York et de l'évêque de Marseille.

*Quand Mgr Baillargeon devint-il archevêque de Québec ?*

Mgr Baillargeon devint archevêque de Québec à la mort de Mgr Turgeon, en 1867.

*Quel fut l'un des premiers actes du nouvel archevêque de Québec.*

L'un des premiers actes du nouvel archevêque de Québec fut de convoquer et de présider le quatrième concile de Québec, en 1868. (1).

*Quel nouveau démembrement ecclésiastique les Pères du quatrième concile demandèrent-ils au Saint Siège ?*

Comme la province ecclésiastique de Québec s'étendait du golfe Saint Laurent aux Montagnes Rocheuses, et de la Mer Glaciale au 65ième degré de latitude, les Pères du quatrième concile de Québec demandèrent au S. Siège, dans l'intérêt de la religion et du salut des âmes, de daigner diviser cet immense territoire en trois provinces ecclésiastiques. (2).

*Quel motif décida Mgr Baillargeon à entreprendre de nouveau le voyage de Rome, en 1869 ?*

Mgr Baillargeon se décida à entreprendre de nouveau le voyage de Rome, en 1869, pour as-

(1) Onze évêques assistèrent au quatrième Concile Provincial de Québec qui s'ouvrit le 7 mai 1868.

(2) Il y avait à cette époque, onze diocèses et un vicariat apostolique ; et conformément à cette demande, le Saint Siège érigea en 1870 la province de Toronto, et en 1871 celle de Saint-Boniface.

sister au Concile du Vatican qui devait être ajourné après la proclamation de l'infaillibilité doctrinale du Pape — « vérité tellement évidente », disait-il, « que je ne puis concevoir qu'on ne l'aperçoive avec moi. » (1).

*En quelle année la mort vint-elle ravir Mgr. Baillargeon à l'affection de ses diocésains ?*

Revenu malade du Concile du Vatican, Mgr Baillargeon, à partir de ce moment, sentit ses forces décliner rapidement, et la mort vint le ravir à l'affection de ses diocésains, le 13 octobre 1870, à l'âge de soixante-douze ans.

*Par quelles vertus et quelles qualités se distinguait surtout Mgr. Baillargeon ?*

Mgr Baillargeon se distinguait surtout par une piété tendre, une profonde humilité, une exquise bonté paternelle répandue sur toute sa personne, par une grande simplicité de langage relevée par la dignité que donne la conviction, et par une rectitude de jugement, qui faisait dire à l'éminent fondateur de l'Université Laval : « Je ne connais personne qui ait plus de bon sens que Mgr Baillargeon. »

*Quels sont les principaux événements civils et politiques qui se sont passés sous l'épiscopat de Mgr. Baillargeon, (1867-70) ?*

Les principaux événements civils et politiques qui se sont passés sous l'épiscopat de Mgr Baillargeon, sont : 1o le départ pour Rome du premier détachement des Zouaves canadiens, en 1868 ; 2o le transfert des Territoires du N.-

(1) La maladie força Mgr. Baillargeon de revenir au Canada avant d'avoir donné son placet à la définition du dogme de l'infaillibilité.

Ouest et de la Baie d'Hudson au gouvernement du Canada, en 1869 ; 3o les ravages du feu dans le Haut-Saguenay, sur un parcours de 105 milles, et l'entrée du Manitoba dans la Confédération, en 1870.

*Quelle était la population du Canada à la fin de l'épiscopat de Mgr. Baillargeon ?*

La population du Canada à la fin de l'épiscopat de Mgr Baillargeon était de 3,485,761.

Dans la deuxième édition, on pourra donner quelques détails sur les évêques des différents diocèses du Canada.

Voici ce qu'on lit à la page 160 au sujet de Mgr Bourget.

*Par quelles vertus et quelles qualités se distinguait Mgr. Bourget.*

Mgr Bourget se distinguait par un ensemble de vertus qui le faisaient vénérer presque à l'égal d'un saint, et par une énergie indomptable dans la poursuite de ses projets.

Bien que l'*Histoire populaire de l'Eglise du Canada* ait été faite par la jeunesse, nous pouvons affirmer aux personnes âgées quelles retireront de cette lecture un profit véritable.

L'ouvrage se vend 25 cts, chez Langlais, 177, rue St-Joseph (St-Roch), Québec.

Merci pour l'envoi d'un exemplaire relié.

F. A. B.

Nous recommandons aux prières de nos abonnés M. J. A. Mansueti, rédacteur du *Propagateur des bons livres*, de chez A. Montréal, le 29 courant. Ame purifiée dont le souvenir nous fera toujours un cœur bon et doux impression. Nos plus sincères condoléances à la famille *Requiescat in pace.*

Aux prières, Arthur Baudry, élève de l'École Industrielle, de Joliette. Recover modèle, du nombre de ceux dont la mort, en même temps, console. *R. L. P.*

**OUVRAGES de M. l'abbé GOSSELIN**

A VENDRE CHEZ

M. J. A. LANGLAIS, Libraire-Éditeur,

177, rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

*Manuel du Pèlerin à la Bonne-Sainte-Anne de Beauport.* — Ouvrage accepté par le Surintendant de l'Instruction Publique, pour être distribué en prix dans les écoles de la Province de Québec.

*Abbrégé complet de l'Histoire Sainte (Premier Cours)* 15 c.

*Abbrégé complet de l'Histoire Sainte (2me Cours)* 15 c.

*Tablettes Chronologiques et Alphabetiques des principaux événements de l'Histoire du Canada* 20 c.

*Chronological and Alphabetical Tables of the principal facts of the History of Canada* 20 c.

*Les principales vertus de la Religion en Tableaux* 25 c.

*Histoire Populaire de l'Eglise du Canada* 25 c.

N. B. — Plusieurs Prêtres d'Études dans nos collèges canadiens, un des Professeurs les plus distingués de l'École Normale Laval, et grand nombre de prêtres et de laïques ont rendu à l'honneur de l'Abbrégé complet de l'Histoire Sainte, les témoignages les plus flatteurs, et reconnu la supériorité de son nouveau cours.